

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 598 182

②1 N° d'enregistrement national :

86 06442

⑤1 Int Cl^a : F 04 B 45/08.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 5 mai 1986.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 45 du 6 novembre 1987.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : VOLPI André. — FR.

⑦2 Inventeur(s) : André Volpi.

⑦3 Titulaire(s) :

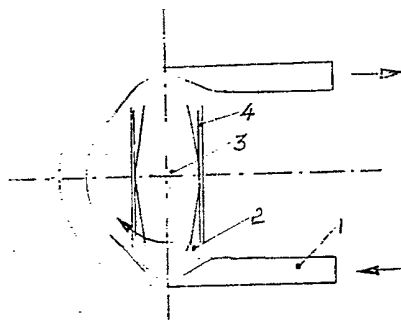
⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Dispositif de suppression de l'usure par frottement dans les pompes péristaltiques.

⑤7 L'invention concerne un dispositif permettant de suppri-
mer l'usure par frottement existante dans toutes les pompes
péristaltiques.

Il est essentiellement composé d'un anneau soit souple, soit
rigide, qui vient s'intercaler entre le ou les systèmes presseurs
équipant les pompes à tuyau (système péristaltique).

Le dispositif selon l'invention est destiné à améliorer la
fiabilité des pompes péristaltiques (à tube).



FR 2 598 182 - A1

1.- La présente invention concerne un dispositif permettant de supprimer le frottement existant entre le tube et le dispositif d'écrasement utilisé (galets, patins, etc....) dans les pompes fonctionnant suivant

5.- le principe péristaltique .

Le fonctionnement de ce genre de pompe est pratiquement assuré en comprimant progressivement un tube souple .

L'inconvénient majeur de cette technique est

10.- le frottement important que subit le tube, ce qui amène son usure plus ou moins rapide, en fonction de la technique d'écrasement du tube, du produit pompé, et de la pression de refoulement .

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ce problème.

15 - Le dispositif comporte tout simplement une pièce intermédiaire entre le système presseur et le tube .

Dans le cas du montage de la figure 1, la pompe péristaltique classique à galets est équipée d'un anneau souple (4) qui

20 - remplace le contact direct du galet sur le tuyau par une simple pression progressive ce qui évite d'user celui-ci par roulement.

Dans le cas du montage de la figure 2 la pompe péristaltique classique est cette fois équipée d'un anneau rigide (4) ce qui

25 . conduit au même résultat .

L'invention porte sur le montage de l'anneau souple ou rigide .

R E V E N D I C A T I O N S

- I - REV. I. Dispositif permettant d'éviter l'usure par frottement du tube d'une pompe à action péristaltique caractérisé en ce qu'un organe intermédiaire remplaçant le contact direct
- 5 - par une pression progressive, est intercalé entre le système presseur (galet, patin) et le tuyau.
- REV. 2 : Dispositif selon la revendication I.
- Caractérisé en ce qu'il est constitué par un anneau souple.
- REV. 3 : Dispositif selon la revendication I
- Caractérisé en ce qu'il est constitué par un anneau rigide.

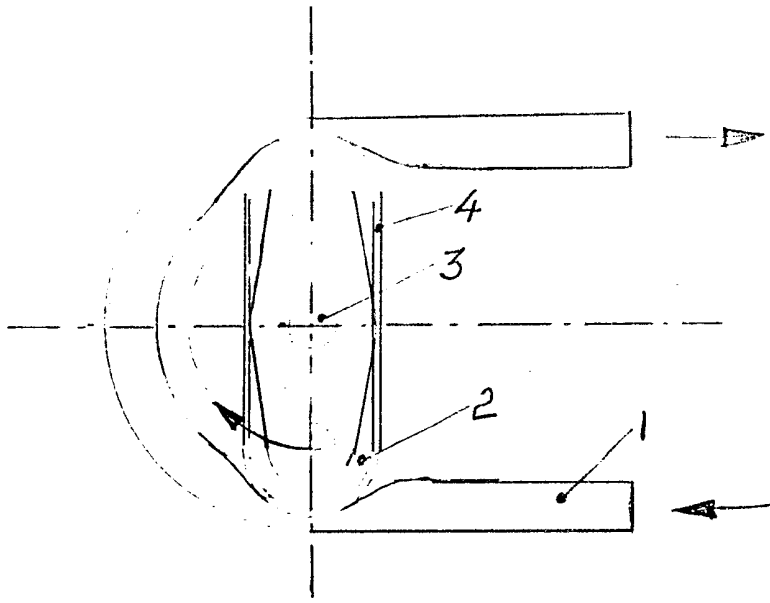


Fig 1.

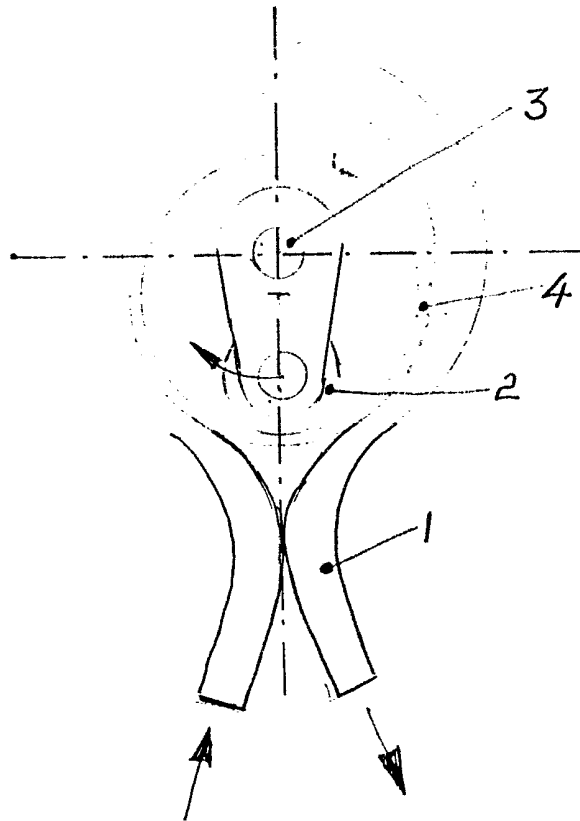


Fig 2.

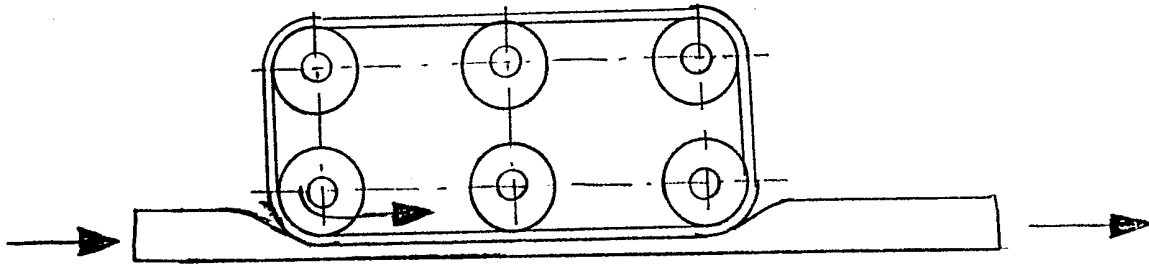


Fig 3.

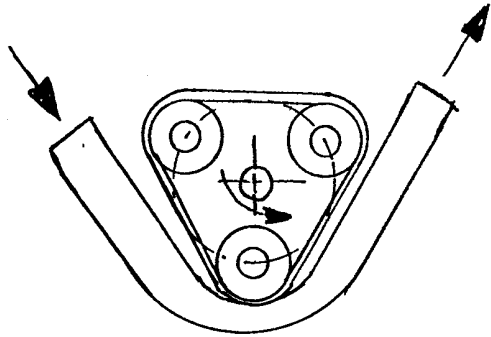


Fig 4.

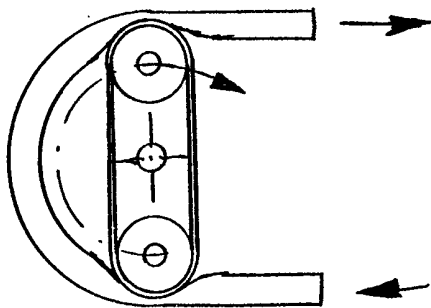


Fig 5.

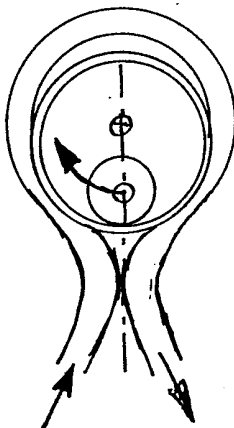


Fig 6.